

Assemblée plénière de la CSFP: brèves 08/20

Compte-rendu des points traités et des décisions prises lors de l'Assemblée plénière de la CSFP le 18 septembre 2020.

N°	Points traités	Résultats Décisions
1.	Rapport annuel 2019 CSFP	Le rapport annuel 2019 a été approuvé.
2.	Dates de la CSFP 2021-2022	L'Assemblée plénière de la CSFP a arrêté les dates de séances 2022 des organes de la CSFP. Les assemblées plénières et assemblées des membres auront lieu aux dates suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • 24 février 2022: Assemblée plénière de la CSFP • 19 et 20 mai 2020 à Neuchâtel: Assemblée générale de la CSFP élargie • 15 septembre 2022: Assemblée plénière de la CSFP Les dates figurent sur le site de la CSFP ainsi que sur la plateforme CDIP.
3.	Recommandation de la CSFP: prendre en compte les acquis en culture générale dans la formation professionnelle initiale des adultes	L'Assemblée plénière de la CSFP a approuvé la recommandation de prendre en compte les acquis en culture générale dans la formation professionnelle initiale des adultes . Elle peut être consultée sur le site de la CSFP. La CFQA a mis en place un groupe de travail chargé de la thématique concernant la prise en compte des acquis de formation non-formels, informels et formels en culture générale. Il a identifié dans les cantons le besoin de régler à l'échelon national la forte diversité régnant dans la prise en compte des acquis en culture générale. La présente recommandation a réalisé cet objectif.
4.	Recommandation de la CSFP concernant l'enseignement bilingue, émise en 2003: actualisation	L'Assemblée plénière de la CSFP a approuvé l'actualisation de la recommandation datant de 2003 concernant l'enseignement bilingue . Elle peut être consultée sur le site de la CSFP. La CSFP considère que la promotion de l'enseignement bilingue est un investissement dans l'avenir des personnes en formation et, de ce fait, dans l'avenir de la formation professionnelle en Suisse. Les adaptations apportées à la recommandation ont pour but d'accorder suffisamment de marge de manœuvre aux cantons afin d'introduire ou de poursuivre l'enseignement bilingue dans la formation professionnelle. Menée parallèlement, l'identification des conditions cadres de la recommandation garantit la qualité et le bénéfice de l'enseignement bilingue. L'envoi de la recommandation aux cantons est accompagné d'un monitoring sur l'état de l'introduction de l'enseignement bilingue.
5.	Révision Informaticien/ne CFC	La CSFP et l'OrTra ICT formation professionnelle Suisse sont convenues, dans le cadre du processus de la révision, de maintenir le domaine de l'informatique en entreprise comme formation professionnelle initiale indépendante. Ceci tout particulièrement afin de répondre aux besoins des cantons latins et des offres à plein temps de leurs écoles et des petites et moyennes entreprises.

		<p>Le SEFRI a officiellement approuvé la demande le 17 septembre 2020. Les éléments de formation de l'orientation Informatique d'entreprise seront intégrés dans une ordonnance séparée sur la formation ; la procédure législative pour la nouvelle ordonnance sur la formation sera lancée le plus rapidement possible afin de rendre possible son entrée en vigueur avant juin 2021.</p>
6.	<p>Information sur la journée portes ouvertes de l'Association suisse des métiers d'art</p>	<p>Une présentation a eu lieu sur l'Association suisse des métiers d'art et sur les Journées européennes des Métiers d'Art qu'elle organise.</p> <p>L'association a pour but de préserver et de promouvoir les métiers d'art en Suisse. Outre les Journées européennes des Métiers d'Art, qui ont pour objectif de favoriser les échanges entre artisan-e-s et le grand public; elle décerne le Prix Métiers d'Art Suisse.</p> <p>Les cantons de Berne, Genève, Jura, Valais et Vaud ainsi que la ville de Genève sont membres de cette association. Les cantons peuvent s'adresser à M. Thierry Hogan (thierry.hogan@metiersdart.ch), Secrétaire général de l'association.</p>
7.	<p>TOP-entreprise formatrice</p>	<p>TOP-entreprise formatrice poursuit une approche intéressante à travers son projet «Renforcement des compétences de formation au sein des entreprises»; l'idée est de dispenser formation continue et encadrement aux formateurs/trices professionnel-le-s pour promouvoir la qualité de la formation professionnelle dans les entreprises.</p> <p>Le projet a été intégré dans l'initiative Formation professionnelle 2030 par l'organe de pilotage FP2030.</p> <p>TOP-entreprise formatrice est intéressée par des échanges avec les cantons ou des projets cantonaux, en ce qui concerne leurs meilleures pratiques ou encore d'obtenir des informations sur d'autres partenaires en vue d'une coopération. Contact: Thomas Rentsch, geschaefsfuehrung@topausbildungsbetrieb.ch.</p>
8.	<p>Bons de formation du canton de Lucerne</p>	<p>Le 4.09.20, le canton de Lucerne a lancé un programme très accessible avec octroi de bons de formation d'une valeur de CHF 500, afin d'avoir un contact plus facile avec des personnes ayant des lacunes dans les compétences de base. Les prestataires de cours ont été motivés pour développer des cours dans ce sens et les proposer sur la plateforme www.besser-jetzt.ch/Luzern . Les bons de formations sont gérés par la FSAE. Ce modèle peut s'appliquer sans difficulté dans d'autres cantons.</p> <p>Pour en savoir davantage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiqué de presse • Bon de formation d'une valeur de CHF 500 (numérique) • Vue d'ensemble des cours offerts.